

Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 1,2 % EN NOVEMBRE 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 1,2 % en novembre 1992 et s'établit à 140,1 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 3,2 %, contre 5,8 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 3,5 %.

Les loyers (éventuelles surtaxes HLM comprises), relevés deux fois par an en mai et novembre, augmentent de 3,4 % en six mois (en un an : + 7,0 %). Cette hausse est inférieure à celles enregistrées depuis mai 1990. En raison des modifications apportées à la loi générale sur le logement et la protection des locataires, qui régit le domaine des logements subventionnés, les surtaxes HLM sont en phase d'adaptation et cette situation se répercute nettement sur l'indice des loyers. Sans les surtaxes, la hausse semestrielle des loyers se fixe à 2,7 %; ce dernier chiffre témoigne d'une sensible baisse de pression sur les loyers, ce qui constitue un signe encourageant (pour les locataires du moins !).

L'indice de l'alimentation progresse de 0,3 % en un mois (en un an : + 0,3 %). Les boissons et tabacs augmentent de 0,3 % en trois mois (en un an : + 1,6 %).

Dans les groupes chauffage et éclairage (en un an : - 5,4 %) et transports et communications (en un an : + 4,4 %), l'indice reste stable ce mois.

L'ajustement des tarifs des prestations médico-dentaires (+ 5,1 %) se répercute sur le groupe santé et soins personnels (en un mois : + 1,2 %; en un an : + 0,5 %).

Dans le groupe instruction et loisirs, la hausse trimestrielle se fixe à 1,7 % (en un an : + 4,1 %); elle est imputable à celle de plusieurs postes de dépenses, tels que les livres, les spectacles, les cours et les tarifs hôteliers.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en novembre 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	140,1	1,2	3,2
Alimentation	21	132,7	0,3	0,3
Boissons et tabacs	5	129,6	0,3	1,6
Habillement	7	140,5	///	3,0
Loyer	18	175,4	3,4	7,0
Chauffage et éclairage	5	80,2	0,0	- 5,4
Aménagement et entretien du logement	6	130,9	///	3,2
Transports et communications	14	128,1	0,0	4,4
Santé et soins personnels	8	140,0	1,2	0,5
Instruction et loisirs	16	146,2	1,7	4,1

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 172,3; (septembre 1966 = 100) 293,2

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67

SCS/23 novembre 1992